

Vol de GPS sur les engins agricoles



6 mesures pour sécuriser vos équipements connectés

1

Retirez

tous les équipements connectés avant de remiser vos matériels agricoles et placez-les en lieu sûr et sécurisé.

2

Stationnez

vos engins agricoles loin des routes même pendant la pause déjeuner et fermez les cabines à clé.

3

Privilégiez

l'achat de GPS avec un code PIN au démarrage et d'antennes intégrées au toit de l'automoteur.

4

Notez

dans un cahier et tenez à jour les numéros de série de vos équipements, la marque, le modèle, l'année et les activations.

5

Adhérez

au dispositif Alerte Agri en lien avec la gendarmerie. Envoi d'un SMS à chaque vol dans la région pour renforcer votre vigilance.

6

Installez

en complément des protections mécaniques, un système de vidéoprotection sur votre exploitation qui soit en capacité de vous alerter de toute intrusion et des éclairages à détection.

Nos conseils

Si vous êtes alerté d'une intrusion, appelez le 17 et attendez les secours. N'intervenez pas seul.

■ Si vous le souhaitez, **la pose d'un traceur** sans abonnement est possible.

■ **En cas de vol, interdisez l'accès au lieu** et préservez les traces et indices pour l'enquête judiciaire.

Déposez plainte en mentionnant le numéro de série de l'équipement.

**Parlez-en
à nos experts dédiés**



groupama.fr



**Appli
Groupama et moi⁽¹⁾**



Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

Grâce à son réseau unique d'experts en prévention et en ingénierie des risques, Groupama vous guide pour vous protéger et pérenniser votre activité

**Groupama Prévention :
une offre complète et personnalisée**

- Des conseils et informations sur les risques.
- Un accompagnement à chaque étape de votre projet.

**Un accompagnement pédagogique par
un réseau unique de plus de 100 experts**

- Un plan prévention personnalisé.
- Des actions de sensibilisation pour vous et vos salariés.

Des services innovants

- Des services adaptés aux nouveaux usages pour veiller simplement sur votre exploitation.
- Des outils de précision pour mieux détecter les risques.

**Un écosystème de partenaires
Groupama**

- Des partenaires techniques pour vous accompagner.
- Une communauté de sociétaires et un réseau d'administrateurs Groupama pour échanger.

⁽¹⁾ Disponibilité des fonctionnalités et des documents en ligne variable selon vos produits et votre caisse régionale.

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - 343 115 135 RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

Document et visuels non contractuels. Réf AGRI ND 03/2025 - Création : Up'co - Photos : © AdobeStock.



**LE TRI
+ FACILE**

DÉPLIANT

